

Enotourisme en Hérault

MEMENTO 2021
à l'attention des porteurs de projets,
vignerons indépendants





“ ÉDITO



**Kléber
MESQUIDA,**

*Président du
Département
de l'Hérault*



**François-Régis
BOUSSAGOL,**

*Président de
la Fédération
départementale
des Vignerons
indépendants*



**Jérôme
DESPEY,**

*Président de
la Chambre
d'agriculture
de l'Hérault*

Deuxième département viticole de France, première destination touristique d'Occitanie, quatrième de France, baigné de soleil et ouvert sur la Méditerranée, l'Hérault a tous les atouts pour devenir un des leaders européens de l'œnotourisme.

Le Département a fait le choix de fédérer et de mobiliser tous nos partenaires héraultais : vigneronnes et représentants du monde viticole, professionnels du tourisme et des loisirs, territoires porteurs de démarches Vignobles & Découvertes, pour atteindre ensemble cette ambition.

En lançant en 2018 l'œnotour de l'Hérault, nous avons posé les premiers jalons de cette aventure humaine qui s'inscrit dans notre histoire, celle de la vigne et du vin, notre ADN.

Ce grand projet collectif a été récompensé dès sa première année en recevant le Prix national Iter Vitis Awards à l'occasion des premières assises nationales de l'œnotourisme.

Notre engagement sera total en travaillant aussi avec vous, vigneronnes et vignerons, dans l'accompagnement de vos projets œnotouristiques.

Nous vous proposons dans ce mémento, réalisé conjointement par le Département, la Chambre d'Agriculture et les Vignerons Indépendants, un inventaire très pratique des aides et contacts dont vous pouvez bénéficier pour développer vos projets.

Nous l'espérons utile et efficace, car c'est ensemble avec une offre enrichie sur tout le territoire que l'Hérault rayonnera en France à l'international.

LA NOUVELLE ÉCONOMIE DU VIGNOBLE

10 millions d'œnotouristes en France par an, dont 4,2 millions d'étrangers, l'œnotourisme peut ainsi se parer du titre de « nouvelle économie du vignoble ».

Dans l'Hérault, le tourisme et la viticulture sont les deux premiers contributeurs au PIB.

Autour de l'œnotourisme s'est développée ces dernières années une réelle émulation collective de différents acteurs pour accompagner toutes les prestations liées aux métiers de la vigne et du vin, mais aussi du tourisme et du commerce. Ces mannes de développement économique s'appuient singulièrement sur la richesse, la diversité et la qualité des productions viticoles du département.

Par ailleurs, les consommateurs (Héraultais ou touristes) souhaitent aujourd'hui se rapprocher des producteurs et vivre des expériences uniques qui s'appuient sur leurs cinq sens.

L'œnotourisme représente ainsi une réelle opportunité pour les exploitations viti-vinicoles.

Toutefois le développement de prestations œnotouristiques dans les exploitations agricoles nécessite une réflexion stratégique globale pour créer une activité pérenne, dans le cadre d'une dynamique territoriale, et en phase avec le marché et les attentes des touristes et consommateurs.

Ce mémento vous permettra d'identifier les bons interlocuteurs pour vous accompagner à chaque étape du montage d'un projet œnotouristique.

LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT S'ENGAGE

Le Département de l'Hérault s'est donné comme objectif de devenir une destination œnotouristique leader au niveau européen, comme dévoilé dans son schéma départemental de Développement du Tourisme et des Loisirs (2018-2021).

Pour gagner des parts de marchés dans la compétition des destinations européennes, il s'agit de mettre en avant les quatre atouts majeurs de l'Hérault, en termes qualitatifs : le vin, le patrimoine naturel et architectural, les paysages et les activités de pleine nature.

Le Leadership de l'Hérault en tant que destination œnotouristique est conforté d'une part par sa production viticole importante et l'émergence de vins de très grande qualité, d'autre part par des offres touristiques innovantes et originales.

L'œnotour de l'Hérault s'inscrit dans cette mouvance. Cette démarche, initiée par le Département de l'Hérault, concertée avec les filières viticoles et du tourisme vise d'abord à qualifier l'offre, en s'appuyant sur les territoires et le label national Vignobles & Découvertes.

Elle propose un maillage du territoire en associant les caveaux, les prestataires touristiques et les sites, pour répondre à la demande forte en matière de pratiques croisées. Développer l'itinérance douce dans les vignobles, raconter l'histoire et les valeurs des hommes et des terroirs, contribue également à cette réponse et donne un nouveau sens au voyage et à la découverte.

Ainsi la poursuite de la qualification et de la structuration de l'offre demeure un préalable indispensable pour répondre aux attentes de clientèles très diverses comme les amateurs de vins, les épicuriens ou les touristes curieux.

Cela contribue à la construction du panorama œnotouristique à l'échelle départementale, démarche prioritaire du Département de l'Hérault.



C'EST L'AVINTURE !

L'ŒNOTOUR DE L'HÉRAULT est né d'une formidable synergie d'initiatives, d'idées, d'ambition et de motivation pour faire rayonner l'Hérault à partir de ses vignobles et le hisser au premier plan des destinations œnotouristiques européennes.

En empruntant l'Œnotour de l'Hérault, circuit de 515 km jalonné de 97 caveaux-étapes, c'est un voyage expérientiel et sensuel qui s'offre à vous. Chacun y trouve son plaisir : sportif, zen, culturel, gourmand... A ces 515 km, s'ajoute les 24 Routes des vins qui vous mènent au cœur des différents vignobles et cépages. Voilà une autre façon de voyager et de consommer l'Hérault en goutant à tous les plaisirs..

L'Œnotour de l'Hérault est unique car il permet de découvrir tout un territoire à partir d'un caveau. Les

territoires Vignobles & Découvertes, les professions de la viticulture et du tourisme se sont mobilisés pour concevoir ce parcours.

A chaque étape, toute une sélection de festivals, de monuments historiques, de jardins merveilleux, de somptueux paysages, d'activités sportives et culturelles, de rencontres et de fêtes mêlant musique, théâtre, artisanat d'art, gastronomie, traditions locales... s'offrent à chacun.

L'Œnotour de l'Hérault, c'est la fête de la joyeuse convivialité.

Découvrez cette formidable avinture en plongeant dans le site internet www.oenotour.herault.fr ou pour des informations plus complètes sur l'Hérault dans le site internet www.herault-tourisme.fr

Gestion, adhésion, développement de l'œnotour

Département de l'Hérault

Myriam BONNET

mbonnet@herault.fr / 04 67 67 71 05

étape
1

Pour concevoir mon projet, je bénéficie de différents conseils

Point accueil diversification - Chambre d'agriculture

Marie GARNIER

04 67 20 88 08 / garnier@herault.chambagri.fr

Point accueil Œnotourisme - Vignerons indépendants

04 67 09 28 80 / contact@vigneroindependant34.com

Conseil aux porteurs de projets - Hérault Tourisme

Caroline RAMAT-LECLANT

04 67 67 71 27 / cramatleclant@herault-tourisme.com

Hélène CADEAU

04 67 67 71 61 / hcadeau@herault-tourisme.com

Animateurs de territoires (page 9)

étape
2

Pour monter mon projet, plusieurs experts m'accompagnent

Conseil global sur l'exploitation - Chambre d'agriculture

(réglementation, marketing, rentabilité économique)

Hélène JAILLANT

06 14 78 27 34 / helene.jaillant@herault.chambagri.fr

Conseil au montage de projets œnotouristiques - Hérault tourisme

Isabelle HACQUARD

04 67 67 71 27 / ihacquard@herault-tourisme.com

Conseil juridique - Vignerons indépendants

Franck TACCONI

04 67 09 28 80 / ftacconi@vigneroindependant34.com

Montage de dossier aides publiques - Vignerons indépendants

04 67 09 28 80

Olivier GROS / ogros@vigneroindependant34.com

Anne BERUBE / aberube@vigneroindependant34.com

Montage de dossier aides publiques - Chambre d'agriculture

Marie GARNIER

04 67 20 88 08 / garnier@herault.chambagri.fr

Montage de dossier aides publiques - Département de l'Hérault

Magali BOYER

04 67 67 69 09 / mboyer@herault.fr

Conseil architectural et paysager - CAUE

Sylvaine GLAIZOL et Alain PEREZ

04 99 13 37 00 / caueherault@caue34.fr

La labellisation

Sur les 800 caveaux ouverts au public, 285 sont labellisés pour leur qualité d'accueil.

L'obtention d'un label de qualité d'accueil est la première marche concrète de l'engagement dans l'œnotourisme qui me permettra d'être identifié comme acteur engagé dans les démarches territoriales comme Vignobles et Découvertes.

Labellisation accueil au caveau et activités œnotouristiques



Bienvenue à la Ferme - Chambre d'agriculture

Virginie FERNANDEZ

06 18 36 83 06 / fernandez@herault.chambagri.fr



Qualité Tourisme Occitanie Sud de France, Sud de France Développement

04 99 64 29 29 / qualite@suddefrance-dvpt.com



Accueil Paysan Occitanie

Armand-Bernard MARGUERITE

06 51 01 88 71 / occitanie.pm@accueil-paysan.com

Labellisation hébergement



Gîtes de France

Sara ELLENI

04 67 10 48 40 / label@gdf.com



Accessibilité aux personnes en situation de handicap - Tourisme et handicap

Claude BLAHO PONCE Hérault Tourisme

04 67 67 71 11 / cblahoponce@herault-tourisme.com

Muriel SANZ – Hérault Tourisme

04.67.67.71.84 / msanz@herault-tourisme.com

Labels environnementaux

Caroline RAMAT-LECLANT, Hérault Tourisme

04 67 67 71 27 / cramatleclant@herault-tourisme.com

La signalisation de l'établissement

La Signalisation d'information Locale a pour objectif d'informer l'utilisateur de manière fiable en proposant un accès facilité aux activités et services liés au tourisme. Elle permet une meilleure visibilité des professionnels du tourisme et met en valeur la richesse et la diversité des activités tout en préservant les paysages du département.

Système d'Information Locale - Hérault Tourisme

Géraldine LEFRANC-VERNA

04 67 67 64 49 / glefrancverna@herault-tourisme.com

I L'inscription dans les dynamiques territoriales

L'Hérault compte 6 destinations Vignobles et Découvertes labellisées. Ce label national permet de mettre en avant l'offre œnotouristique et favorise les synergies entre acteurs touristiques et viticoles. Sous ce label, ce sont ainsi 400 professionnels qui travaillent en réseau pour valoriser et faire découvrir les terroirs et le patrimoine viticole Héraultais.

Coordination départementale - Hérault Tourisme

Hélène CADEAU

04 67 67 71 61 / hcadeau@herault-tourisme.com

Les territoires labellisés

1. Minervois, Saint Chinian, Faugères et Haut-Languedoc :

Aurélié LEQUEUX / oenotourisme@payshlv.com

2. Languedoc, Cœur d'Hérault :

Magali LÉON-PHILIP / tourisme@coeur-herault.fr

3. Béziers, Canal du Midi, Méditerranée :

Magali BADER / magalibader@beziers-mediterranee.com

4. Bassin de Thau :

Sandrine SALIVA / s.saliva@agglropole.fr

5. Grand Pic St Loup :

Jocya GAILLARD / j.gaillard@ccgpl.fr

6. Vidourle/Camargue :

Véronique COUDERC / couderc@tourismegard.com

Le territoire en cours de labélisation

Montpellier Méditerranée Métropole

Floriane FREULON / f.freulon@montpellier3m.fr

Les offices de Tourisme locaux

Contactez l'office de votre territoire pour l'informer de votre offre et y adhérer.

étape
4

Pour monter en gamme,
une formation peut être nécessaire et utile

Centre de formation - Chambre d'Agriculture

Jennifer STADLER

04 67 20 88 59 / stadler@herault.chambagri.fr

Centre de formation des Vignerons indépendants

Séverine ROYO

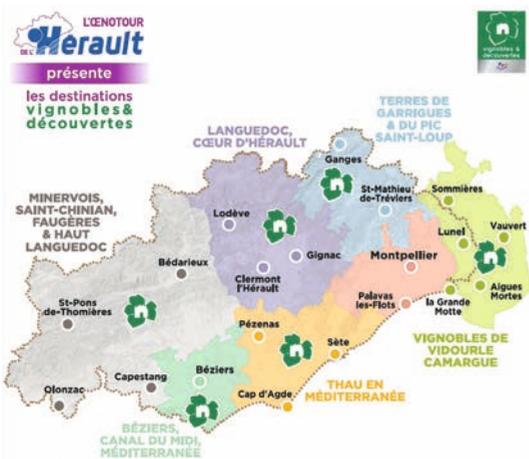
04 67 09 28 80 / accueil@vigneroindependant34.com

Les aides (en date du 1^{er} mars 2021)

N'hésitez pas à en vérifier la pertinence auprès des points d'accueil.

Destination	Règlement mobilisable
Caveau de vente : construction, isolation, aménagement	France-Agrimer Financier : Europe Dossier instruit par télé procédure
Projets de diversification agritouristiques : investissements matériels et immatériels	Pass Agritourisme Financier : Région Occitanie Co-financier possible : Département de l'Hérault (vérifier les conditions auprès du contact Département, voir plus haut)
Projets innovants et structurants proposant une véritable dynamique de territoire	Programme LEADER Porté par les GAL (Groupes d'action locale) Financier : Europe Co-financiers possibles : Région, Département de l'Hérault , EPCI.
Miimosa et Fundovino couvrent en général des projets qui vont de 500 à 50 000 € WineFunding est un apporteur de capitaux, un audit de votre domaine est effectué pour en vérifier la solidité	Financement participatif (Crowdfunding) www.miimosa.com www.fundovino.com
Projets de diversification agritouristiques : investissements matériels et immatériels (au moins 100 000 € de dépenses éligibles)	Contrat Agritourisme Financier : Région Occitanie Co-financier possible : Département de l'Hérault (vérifier les conditions auprès du contact Département, voir plus haut)

Bénéficiaire	Montant
Toutes entreprises vitivinicoles	30% des dépenses éligibles.
<ul style="list-style-type: none"> - Exploitants agricoles et sociétés mettant en valeur une exploitation agricole (hors cotisants solidaires) - PME et ETI (transformation, stockage, conditionnement, commercialisation et valorisation des produits agricoles) hors auto-entrepreneurs, commerces au détail, traiteurs. 	<p>Subvention Région Occitanie : 30% des dépenses matérielles éligibles 50% des dépenses immatérielles éligibles Plafond d'aide : 20 000 €</p>
Tous bénéficiaires installés dans un territoire GAL (<i>l'ensemble du département n'est pas couvert</i>), en fonction des fiches-actions de chaque GAL	Jusqu'à 80% de financement public
<p>Tout porteur de projet</p> <p>Description du projet et solidité de votre réseau sont primordiales pour la réussite de la demande.</p>	<p>Miimosa : atteindre au moins 60% de la somme demandée. Fundovino : atteindre au moins 100% de la somme demandée. Dons avec contreparties. Winefunding : prêt, rRemboursement en vin, en euros ou en actions.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Exploitants agricoles et sociétés mettant en valeur une exploitation agricole (hors cotisants solidaires) <p>Autres éligibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PME et ETI liées à une exploitation agricole - Entreprises agroalimentaires de type PME et ETI 	<p>Subvention Région Occitanie</p> <p>Avance remboursable : 50% de l'assiette éligible Plafond : 500 000 €* </p> <p>Subvention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - investissement matériel : 30% + 10% si le projet est en écolabel + 10% si jeune agriculteur ou nouvel installé - investissement immatériel : 40% <p>Plafond d'aide : 100 000 €</p>



Ce memento des aides, réalisé en partenariat avec les filières viticoles et touristiques, doit permettre à tout Vigneron indépendant ainsi qu'à tout nouveau porteur de projet œnotouristique de connaître la stratégie œnotouristique départementale et de mieux s'orienter pour tout accompagnement technique et financier.

Chiffres clés de l'Hérault

- 1^{er} département viticole de la Région Occitanie, 2^{ième} département viticole de France
- 84 900 hectares
- 3 caves coopératives et 1200 caves particulières
- 1^{ère} destination touristique d'Occitanie
- 705 caveaux ouverts au public + 9 Maisons des vins ou œnopôle
- Dont 267 labélisés Bienvenu à la Ferme ou Vignobles & Découvertes ou Qualité tourisme Sud de France Occitanie
- Dont 77 caveaux de caves coopératives et 660 de caves particulières
- 6 destinations Vignobles & Découvertes, soit plus de 640 ambassadeurs engagés et qualifiés
- Plus de 500 évènements œnotouristiques à l'année (...)
- 20 Oenorandos® - 1 marque collective
- 1^{er} département à initier la « collection Oenotourisme » du célèbre Guide du Routard, dès 2019.

